



Synthèse du rapport d'activités

2024

Syndicat Mixte
du Pays du Calaisis





LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette synthèse du rapport d'activités 2024 vous permettra d'appréhender rapidement les chiffres et éléments clés de l'activité du SyMPaC.

L'année 2024 est marquée par la consolidation de nos grands axes de travail au service du territoire.

En tant que Président, je suis fier de vous présenter un rapport d'activité qui témoigne de notre engagement collectif en faveur d'un développement cohérent et durable.

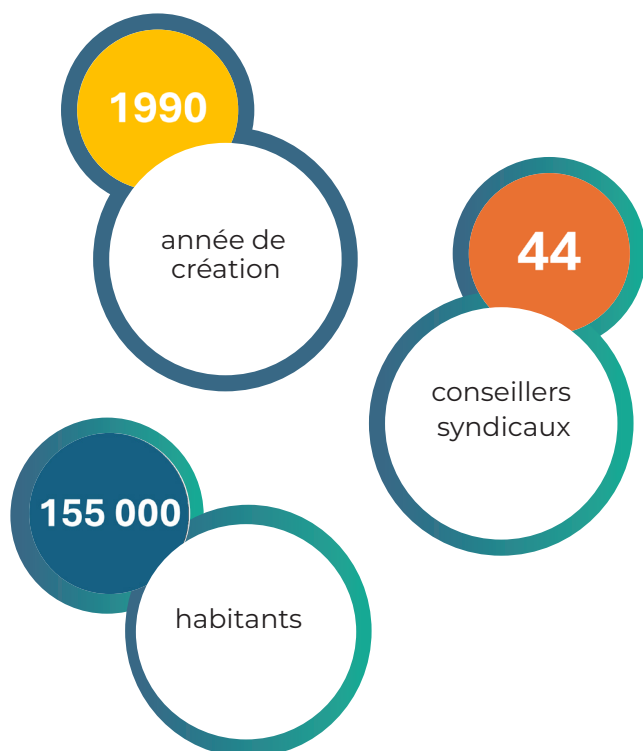
Vous y trouverez les informations à retenir sur les volets de l'urbanisme, de l'énergie, de l'économie (en lien avec le programme LEADER) et de l'économie circulaire (en lien avec le dispositif RÉGAL).

Bonne lecture,

Bernard DELALIN
Président



Le SyMPaC EN BREF...



Quelques chiffres

Le Syndicat Mixte du Pays du Calais a pour fonction de réunir et de constituer un lieu d'information, d'analyse, de réflexion, d'échanges et de conception d'initiatives communes, dans le but de générer cohésion et cohérence afin que tous les choix décisionnels qui restent en charge de chaque membre apportent une contribution à la création et au développement harmonieux et durable d'un espace d'avenir partagé.

3 EPCI membres :



Budget 2024

1 000 000 €

dont 70 000 € en investissement





Gouvernance

Gouvernance renouvelée en juin 2023.

1

Président

Bernard DELALIN (GCT&M)

5

Vice-Président.e.s

Ludovic LOQUET (CCPO)
Pascal PESTRE (GCT&M)
Nicole CHEVALIER (CCRA)
Eric BUY (CCPO)
Jean-Michel TACCOEN (GCT&M)

Fonctionnement

- 5 agents à temps plein (4,15 ETP)
- 6 agents en activité accessoire (0,84 ETP)
- 1 agent mis à disposition par la FDE 62 (0,66 ETP)
- 3 agents en vacation et stage (1,04 ETP)

6,69 ETP

ETP = Équivalent temps plein

4

comités syndicaux

41

délibérations votées

Compétence

De par son statut de syndicat mixte, le SyMPaC a une vocation de développement d'œuvres ou de services présentant une utilité pour chacune des entités intercommunales qui le composent.

Son objet prioritaire est de remplir une mission de planification sur le périmètre des trois établissements intercommunaux membres.



VOLET URBANISME



Poursuite de l'accompagnement des acteurs locaux du territoire afin de préparer à la révision du SCoT.

Lancement de la révision du SCoT le 17 avril 2024 : première phase du diagnostic.

Participation aux groupes de travail : « Dunkerque 2030 » et aux réunions INTERSCoT pilotés par le PMCO.

Suivi de quelques indicateurs (comptes fonciers logement et économiques, friches)

Mise en oeuvre d'un protocole de RDI avec l'ULCO et la boutique des Sciences – Université Lille 1, sur le projet de la Maison Leportoux à Pihen-les-Guînes.

2

temps forts
organisés

40

participants en
moyenne

VOLET ÉNERGIE

Poursuite de la mise en œuvre du dispositif ACTEE (accompagnement technique et financier de la stratégie énergétique des communes et EPCI du Pays du Calais).

Élaboration de l'Étude de Planification Énergétique du Pays du Calais afin d'harmoniser les données essentielles à la révision imminente du SCoT.

Préfiguration d'un contrat de chaleur thermique afin d'encourager et d'accompagner le déploiement des ENR sur le territoire.



[Retour d'expérience à
Sainte-Marie-Kerque](#)

27

communes et EPCI
cofinancés

55%

de passage à l'acte
(rénovation performante)

100

audits de bâtiments
réalisés

près de
430 000 €

d'aides pour le territoire

7

rénovations BBC
en cours

VOLET ÉCONOMIE



1,5 ETP
dédiés au dispositif

Fin de la programmation LEADER
2014-2022

Déploiement de la programmation
LEADER 2023-2027

LEADER 2014- 2022

1 268 030 €
de subventions payées

103%

de l'enveloppe
LEADER 2014-2022

67

dossiers
programmés

91%

de l'enveloppe
consommée

LEADER 2023- 2027

4

comités de
programmation

14

projets présentés en avis
d'opportunité

VOLET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Réduction du GA dans la restauration collective (2 EHPAD accompagnés).

Étude "Diagnostic du GA du Pays du Calais" : phase 1 et démarrage phase 2.

Mise à disposition du Crumbler dans les boulangerie du territoire : boulangerie Sébastien à Audruicq et Lycée du Détroit.

Opération "Pas de restes au resto!" : déploiement des Gourmet bags durables (200 ventes en 2024). Communication sur les réseaux.

Préparation d'un projet de coopération du GBD en Hauts-de-France.

GA = gaspillage alimentaire

VOLET COMMUNICATION

Parution du SYMP'ACTU n° 3 - février 2024

Sommaire

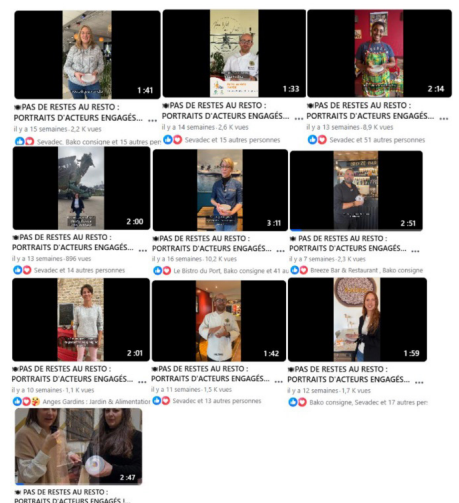
- Urbanisme : la révision du SCoT est lancée.
- Énergie : bilan ACTEE 2 et étude de planification énergétique.
- RÉGAL : le réseau prend ses marques aux côtés des acteurs.
- LEADER : le programme 2023-2027.
- Actualité ADEME : invitation au réseau "Transition écologique et énergétique".

Numéro à retrouver sur le [site internet](#).



Publications sur les réseaux sociaux pour communiquer sur les actions du RÉGAL.

Edition d'un flyer de sensibilisation au gaspillage de pain.



Les finances du SyMPaC

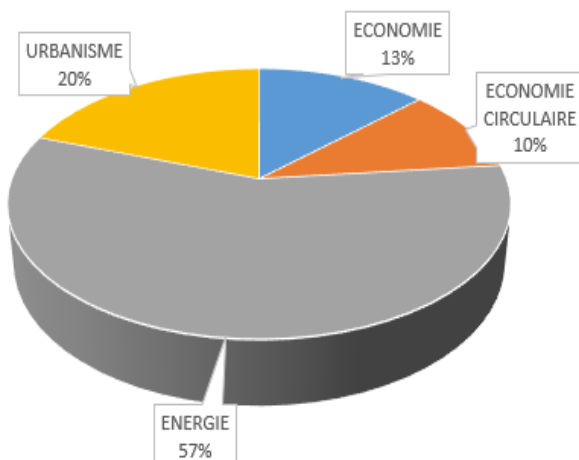
D'où vient l'argent ?



- 01 Participation des EPCI : **318 000 €**
- 02 Participation des communes et de la CCPO (ACTEE 2) : **26 000 €**
- 03 Participation FNCCR (via la FDE 62) : **375 000€**
- 04 Participation ADEME : **182 000 €**
- 05 Participation FEADER : **25 000 €**
- 06 Participation État (DGD) : **25 000 €**
- 07 Autres produits divers : **33 000 €**

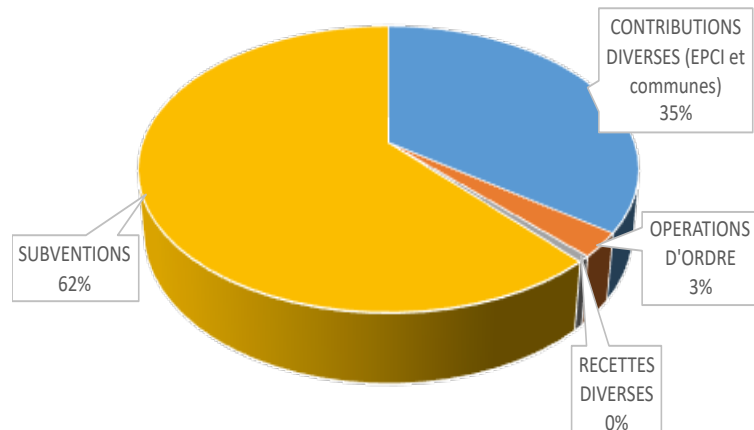
Où va l'argent ?

REPARTITION DES DEPENSES 2024 PAR SECTEUR



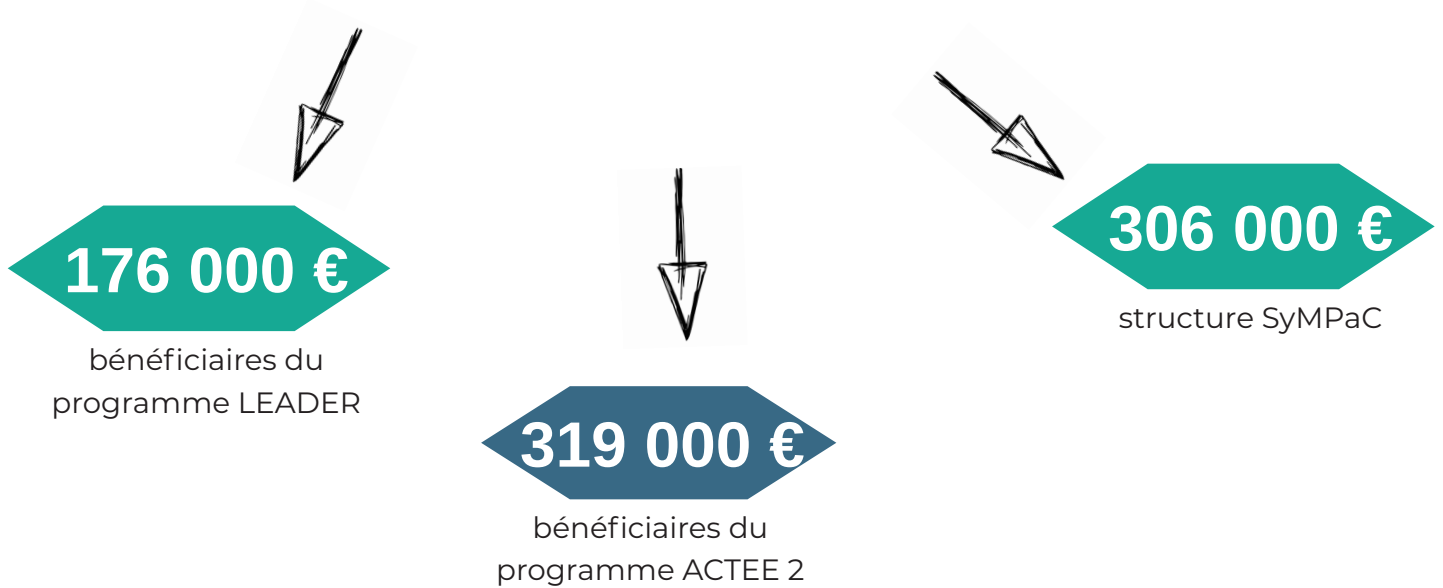
- Volet énergie : **57%**
- Volet urbanisme : **20%**
- Volet économique dont cellule LEADER : **13%**
- Volet économie circulaire : **10%**

REPARTITION DES RECETTES 2024



- Subventions : **62%**
- Contributions diverses (EPCI et communes) : **35%**
- Opérations d'ordre : **3%**
- Recettes diverses : **0%**

Les retombées depuis 2024 :



Depuis 2019, la participation des EPCI est valorisée à plus de 260%.

Syndicat Mixte du Pays du Calaisis

Hôtel de ville de Calais - Place du Soldat
Inconnu - 62100 CALAIS
03 21 00 83 36
julie.tueux@pays-du-calaisis.fr

